



Editorial



En ce dernier mois de l'année, par principe toujours très chargé, il me vient en tête cette citation de Paul Villeneuve qui disait que : «Le temps c'est quand on va d'un Noël à l'autre».

Oui, déjà les fêtes de fin d'année...

Qui n'a jamais ressenti ce sentiment de ne pas avoir vu passer les saisons? En tous les cas, au sein de la Commune également, les jours défilent tels des secondes, tant il est vrai que les différents projets qui nous occupent demandent un engagement de tous les instants. Qu'il s'agisse de la mise en valeur de l'Abbatiale et de la place du Marché, de l'Aéropôle, de la sécurité et de la propreté en ville, de l'organisation de manifestations, ou encore de la mise en place d'une ligne de bus urbaine, le travail ne saurait faire défaut.

Ce temps de fêtes qui s'annoncent représente ainsi une occasion particulière de dire MERCI à l'ensemble des personnes, collègues et collaborateurs qui nous permettent de développer ces projets et de tenter d'allier au quotidien développement et qualité de vie dans notre cité.

Cette période est aussi l'occasion de marquer un temps d'arrêt bienvenu, de prendre un moment de recul, avant de nous lancer dans la nouvelle année.

Au final, l'essentiel est de le prendre ce précieux temps, le temps de Noël. L'espace de quelques instants, laissons-nous aller à abandonner le FAIRE pour simplement ÊTRE, avec nos familles et nos proches.

À tous, de joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Christelle Luisier Brodard, Syndique

Joyeux Noël et Bonne Année 2018



LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette

Edition

- 2 Les informations Municipales**
 - ◇ Communication des décisions municipales
 - ◇ Personnel communal
- 4 Portrait**
 - ◇ Un collaborateur se présente
 - ◇ YETI-CLUB PAYERNE
- 6 Les Payernois à l'extérieur**
 - ◇ Jumelage Payerne – Paray-le-Monial
 - ◇ L'Instrum au Vatican
- 7 Actualités**
 - ◇ Horaires de fin d'année
 - ◇ Petites annonces
 - ◇ La ligne de bus urbaine et le réaménagement de la Place de la Concorde en été 2018
 - ◇ Brandons 2018
- 11 Le Reportage**
 - ◇ L'HIVER A L'ABBATIALE
- 12 Le Calendrier**
 - ◇ Chantiers et informations de saison
 - ◇ Prochaines manifestations

Rédaction

Editeur :

Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnel :

M. Stéphane Wicht

Contact :

e-mail : tdu@payerne.ch

Tél : +41 (26) 662 66 26

Équipe de rédaction :

A Hochuli, rédactrice

J. Micco, rédacteur

J. Mora, rédacteur

F. Leuthold, impression

C. Besson, graphisme et mise en page

Parution :

4 fois par année

Distribution :

Journal gratuit - tous ménages

Communication des décisions municipales

Municipalité en 2017

Préavis n° 12/2017 : Construction d'un bâtiment de 4 vestiaires au Stade municipal

Lors de la séance du Conseil communal du 16 juin 2015, Monsieur le Conseiller Roland Bucher demandait, par une motion, de faire une étude chiffrée des différentes variantes envisageables pour le réaménagement et la réfection des locaux du complexe du Stade municipal et de proposer la meilleure solution (efficacité – coût) pour remédier au manque de vestiaires et locaux utiles et nécessaires aux différents utilisateurs du complexe du Stade municipal.

(...)

Il s'agit de créer un nouveau bâtiment comportant 4 vestiaires et de conserver encore, aussi longtemps que possible, le bâtiment existant en l'état pour les divers utilisateurs, ceci en assurant l'entretien courant habituel nécessaire.

(...)

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser la construction d'un nouveau bâtiment de 4 vestiaires sur la parcelle RF n° 828, pour un montant total de Fr. 675'000.—.

Préavis n° 15/2017 : Vente à la Confédération de la Route de Rueyres, achat de la parcelle RF n° 1441 et constitution d'un DDP, d'une durée de 80 ans

La Municipalité et la Confédération, par Armasuisse Immobilier, se sont mises d'accord sur la vente à la Confédération de la route de Rueyres, sur l'achat à la Confédération

Préavis adoptés par la

de la parcelle RF n° 1441, 5'122 m², et sur la constitution en faveur de la Commune de Payerne d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) d'une durée de 80 ans sur la parcelle RF n° 2113, d'une surface de 22'222 m².

(...)

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal de l'autoriser à :

- vendre à la Confédération, Armasuisse Immobilier, une surface de 5112 m² de la route de Rueyres (...), au prix de Fr. 350.—/m², soit un montant total de Fr. 1'789'200.—, ceci selon les modalités convenues dans le présent préavis ;
- procéder à l'achat à la Confédération, Armasuisse Immobilier, de la parcelle RF n° 1441, Prés Pellerin (Bois de Boulex), au prix de Fr. 22'584.—, ceci selon les modalités convenues dans le présent préavis ;
- constituer, en faveur de la Commune de Payerne, un droit de superficie distinct et permanent (DDP) d'une durée de 80 ans sur une surface de 22'222 m², feuillet n° 5645, sise sur la parcelle RF n° 2113, Aux Grandes Rayes – rue du Mont-Tendre 1 (...) ceci selon les modalités convenues dans le présent préavis.

Préavis n° 16/2017 : Démontage de la halle de stockage n° ECA 2861 située sur la parcelle RF n° 3503 et reconstruction sur la parcelle RF n° 2150

Le présent préavis a pour objet toutes les opérations destinées d'une part à démonter la halle et remettre en état la parcelle d'origine, et d'autre part, l'aménagement du terrain à l'arrière du BSE et la reconstruction de la halle. En définitive, la halle située sur la parcelle RF n° 3503 doit être démontée conformément aux accords de vente.

(...)

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal de l'autoriser à déplacer la halle existante sur la parcelle RF n° 2150 pour un montant total TTC de Fr. 310'000.—.

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Préavis n° 17/2017 : Remplacement et achat de véhicules pour les secteurs de l'Entretien du Domaine Public et des Parcs et Promenades

Le présent préavis a pour but de financer le remplacement ou l'achat de véhicules ou machines complémentaires pour les deux secteurs d'exploitations, soit l'EDP (Entretien du Domaine Public) et PP (Parcs et Promenades).

(...)

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal de :

- l'autoriser à acheter une nouvelle balayeuse S2 Boschung et à remplacer 2 véhicules ainsi qu'une remorque du secteur EDP pour un montant total de Fr. 197'000.— ;
- l'autoriser à acheter une nouvelle camionnette et remplacer les un tracteur Kubota du secteur Parcs et Promenades pour un montant de Fr. 89'500.—.

Préavis n° 18/2017 : Demande de crédit pour l'étude de redimensionnement des zones à bâtir et l'établissement du Plan Partiel d'Affectation des Hameaux de Vers-chez-Savary – Corges – Vers-chez-Perrin – Etrabloz

Le Grand Conseil a adopté la 4e adaptation du Plan Directeur Cantonal en juin 2017 et il est dès lors contraignant pour les autorités cantonales et communales.

Il est actuellement en procédure d'adoption au Conseil fédéral et devrait être adopté d'ici la fin de cette année 2017 ou au printemps 2018.

(...)

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal de :

- l'autoriser à entreprendre les démarches en vue de la légalisation d'un Plan Partiel d'Affectation « les Hameaux » et de procéder à l'étude de redimensionnement de la zone à bâtir.

Les préavis complets peuvent être consultés sur www.payerne.ch

TEXAID

En 2016, TEXAID et sa filiale Contex ont collecté dans toute la Suisse près de 36'000 tonnes de vêtements, de chaussures et de textiles domestiques usagés pour les réutiliser de manière judicieuse. Sur les quelque 7.2 millions de francs qui ont été reversés en 2016 à des partenaires caritatifs, près de 2.2 millions vont aux œuvres d'entraide partie prenante et presque 5 millions à de nombreuses familles Kolping régionales, des associations de samaritains ainsi qu'à d'autres organisations d'utilité publique.

A Payerne, TEXAID a collecté 56'795 kg et généré un montant de Fr. 11'302.20 qui a été reversé à des œuvres caritatives.

Personnel communal

Engagements :

- Mme Rosa Maria Moreira Pascoa, engagée le 01.11.2017 en qualité d'auxiliaire de cave.
- M. Xheladin Bektashi, engagé du 01.10.2017 au 31.03.2018 en qualité d'employé polyvalent, au sein du secteur Parcs et Promenades, du secteur des Eaux et du secteur Entretien du Domaine Public.
- M. Vebija Cheloski, engagé du 01.10 au 31.12.2017 en qualité d'employé polyvalent, au secteur Assainissement.
- M. Tedros Rezene, engagé du 01.11.2017 au 31.01.2018 en qualité d'employé polyvalent, au secteur Entretien du Domaine Public.
- M. François Flueller, engagé le 01.11.2017 en qualité d'huissier de la Municipalité.

Départs à la retraite :

- M. Frédéric Pradervand, départ au 31.12.2017
- M. Domenico Rao, départ au 31.12.2017
- Mme Danièle Décotterd, départ au 31.01.2017



PORTRAIT

Un collaborateur se présente :

L'amour du vin - Portrait de Fabien Bernau, caviste/oenologue



clients, mais a aussi une fidèle clientèle, qui peut passer commande soit par courrier, par téléphone, par internet ou sur place, le bar à vin étant ouvert au public le vendredi soir de 17h à 20h, mais aussi à la cave, qui est ouverte les lundis, mercredis et vendredis matin. La promotion passe aussi par la dégustation officielle de février, dégustation des nouveaux vins pas encore mis en bouteilles, évènement qui attire beaucoup de monde dont une bonne part d'habités.

Le poste correspond aux attentes de Fabien : le travail est tout aussi intéressant que s'il avait pris un domaine viticole à lui. Il a aussi le côté indépendant si important pour lui. Il a deux objectifs principaux qui sont étroitement liés : augmenter la rentabilité de la cave. Malgré un marché tendu et compliqué, c'est un challenge de tous les jours. Il faut aussi produire des vins de qualité, qui gagnent en renommée; ceci passe aussi par des concours et leurs résultats.

Quand on demande à Fabien de nous raconter un souvenir ou un fait marquant, ce sont tout de suite les excellents résultats des concours 2016 qui lui viennent à l'esprit :

- Médaille d'or au mondial du Chassalat pour le Château de la Tour Berthod, Lutry ;

- Médaille d'or au Grand Prix des vins suisses pour le Gamaret Garanoir, il fait partie des 6 meilleurs vins suisses de sa catégorie ;

- Médaille d'or au Grand Prix des vins suisses pour le Château de Montagny Vieille Vigne, il fait partie des 16 finalistes des Lauriers de Platines.

Fabien occupe son temps libre en faisant beaucoup de sport. Il a aussi une passion pour les animaux, spécialement les chiens, il en a d'ailleurs deux, mais aussi des chats, des chèvres, des lapins et autres cochons d'Inde. Passion partagée par son épouse, assistante vétérinaire, et bien sûr ses deux petites filles !



AH



Fabien est né le 5 mai 1978 à Lausanne. Il est marié et père de deux fillettes de 6 et 8 ans.

Il a fait ses écoles primaires aux Avants-Chernex, avant de continuer le secondaire sur Montreux en section maths-science et en finissant le cycle en section commerce.

Fabien a ensuite continué son parcours en commençant par suivre l'école de commerce de Burier. Il a fait ensuite son CFC de caviste à Morges et, dans le même temps, il a passé un bac professionnel par correspondance, par l'Académie de Blanquefort-Bordeaux. Pour finir, Fabien a passé son brevet de technicien supérieur agricole, section viticulture et œnologie à Hyères (France).

Il a débuté son activité à la Commune de Payerne le 1^{er} septembre 2016. Il a la responsabilité de la gestion de la vigne. Un viticulteur est là pour s'occuper de la vigne en elle-même. Fabien est responsable de l'encavage et de la vinification du raisin, de l'élevage des vins, de la mise en bouteilles, de la promotion et de la vente des vins. Il prospecte bien entendu de nouveaux



Le KVO
Ouvert tous
les vendredis
soir de
17h00 à
20h00

LES PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DE PAYERNE

PRÉSENTATION D'UNE SOCIÉTÉ LOCALE

YÉTI-CLUB PAYERNE



Créé en 1961 par une poignée de passionnés, le SC Payerne devient, à la suite d'une proposition

lancée en petit comité, le Yéti-Club Payerne au début des années 90 afin de faire une place aux adeptes du snowboard. Cette société compte à ce jour 200 membres et 30 juniors âgés de 6 à 16 ans. C'est un club de plaine, dynamique et tourné vers les montagnes en suivant une philosophie bien précise : s'occuper des jeunes sans oublier les moins jeunes et tout faire pour leur donner du plaisir à skier.

Ces dernières années, le monde du ski se cherche une place. C'est un sport qui demande un investissement financier et l'on remarque que les stations de ski sont constamment en évolution afin de trouver des solutions pour que ce sport reste populaire et accessible à tous. En effet, vingt-cinq stations ont sorti un abonnement à un prix défiant toute concurrence : le Magic Pass. Le comité doit s'adapter et prendre en compte ces changements de coutumes. C'est pourquoi il discute avec les remontées afin de pouvoir proposer des prix attractifs à ses membres, à ses juniors et aux sorties des écoles.

Section OJ (Organisation Juniors)

Un enfant peut intégrer notre section jeunesse dès 6 ans quel que soit son niveau. Les enfants progressent en petits groupes de leur niveau à l'aide de moniteurs J+S motivés. La bonne humeur et le sourire se lisent sur le visage des enfants et des participants. Durant la saison, l'apprentissage du ski se fait sur trois samedis et un week-end, soit cinq jours pour un montant de CHF 300. --, comprenant le transport, l'abonnement, le repas et le moniteur. Ce prix est dégressif



Section jeunesse De 6 à 16 ans **Club** **Adultes**

Apprendre et progresser dans la bonne humeur et à prix attractif

Profiter de l'air de la montagne et de la neige fraîche en groupe dans des stations variées

Skieur ou snowboarder, débutant ou confirmé, le Yéti c'est pour toi !

Bonne ambiance Stations variées Prix attractifs

Camps Sorties Week-end

Parent ou simplement passionné, le Yéti c'est pour toi !

Viens partager des journées de ski dans la convivialité

Contact et inscriptions
☎ 079/306.42.96
✉ yeticlubpayerne.ch
✉ yeticlub@bluewin.ch
📍 Yéti Club Payerne, CP 392, 1530 Payerne

Contact et inscriptions
☎ 079/294.48.06
✉ yeticlubpayerne.ch
✉ yeticlub@bluewin.ch
📍 Yéti Club Payerne, CP 392, 1530 Payerne

en fonction du nombre d'enfants par famille. Par ailleurs, la section OJ organise un camp de trois jours pendant les fêtes de fin d'année, du 27 au 29 décembre. A l'âge de 16 ans, le Yéti-Club propose aux adolescents d'intégrer le club. Ces derniers peuvent également bénéficier d'une formation adéquate afin d'obtenir, dès 18 ans, un brevet jeunesse et sports (J+S) et devenir à leur tour moniteur.

Sortie des écoles par le sport scolaire facultatif

Depuis plusieurs décennies, le Yéti-Club de Payerne organise trois samedis pour les enfants des écoles de Payerne, Granges-Marnand et environs, dans le cadre du sport scolaire facultatif. Lors de ces journées, des moniteurs et aide-moniteurs sont présents afin d'accompagner les enfants dans l'apprentissage du ski et du snowboard. Ces sorties donnent la possibilité à tous les enfants motivés de découvrir les sports de glisse à moindre coût.

Les sorties CLUB

Les sorties sont organisées afin que les membres puissent vivre un moment convivial tout en pratiquant leur sport. Les déplacements se font en car. Au total, cinq sorties sont prévues durant la saison hivernale.

Le comité travaille dur afin de proposer des prix attractifs pour ces journées. Des informations complémentaires peuvent être consultées sur notre site internet : www.yeticlubpayerne.ch.

Le Comité

Président	Thierry Rapin
Vice-président	Roland Bucher
Resp. Jeunesse	Sandrine Maradan
Resp. Sorties Club	Valerio Lanni
Secrétaire	Anais Terrapon
Caissier	Christian Gauthier
Resp. Sorties des Ecoles	Pierre Muster

Contact

yeticlub@bluewin.ch
Yéti Club Payerne - CP 392 - 1530 Payerne



LES PAYERNOIS À L'EXTÉRIEUR

Jumelage Payerne – Paray-le-Monial

Les 7 et 8 octobre dernier, ce sont 21 Payernois et Payernoises du Comité de Jumelage, des cacous ou autres personnes proches du jumelage qui se sont rendus à Paray-le-Monial sur invitation du Comité local du jumelage de notre ville sœur et de son Président, M. Daniel Gordat.

impressionnant avec ses piliers et arches. Ensuite, déplacement au Château de Digoine pour une visite guidée du bâtiment principal et du petit théâtre, pour se terminer par une balade dans le parc, la serre et la roseraie.

Samedi soir, tous ont partagé un repas



Un accueil chaleureux a eu lieu samedi matin au local du Jumelage avec un apéritif

lors duquel, le Président de notre Jumelage – Claude Rapin – a remis un panier de produits locaux – saucisson, saucisse, etc – accompagné de bouteilles de vin de notre Commune à son homologue. Ensuite tous se sont rendus à la Brasserie de la Poste pour partager le repas de midi.

Les personnes les plus âgées étant restées à Paray, le reste de la troupe alla visiter le Pont-canal de Digoine – pont-canal qui permet au canal latéral à la Loire de franchir la Loire – un monument magnifique et

traditionnel au Restaurant du Champ de Foire avec une animation musicale, chanteuse et guitariste, qui a ravi tous les participants.

Dimanche matin, une visite hors du commun attendait les invités et Parodiens, sous la houlette de Mme Géraldine Ballot, directrice de l'Office du tourisme: une découverte d'endroits qui ne sont pas forcément accessibles lors d'une visite traditionnelle. Un tour de ville intéressant, même des Parodiens ont appris des histoires inconnues !

La journée s'est poursuivie au local du Comité du Jumelage pour un repas avant de se quitter et, pour les Payernois, repartir vers leur Abbatale ou, pour certains qui profitaient d'allonger leur week-end, aller vers d'autres lieux de visite.

Le Comité du Jumelage de Payerne va rendre la pareille l'an prochain pour l'accueil des Parodiens à l'occasion des Brandons de Payerne. Ce sont une quarantaine de personnes qui sont intéressées à participer à notre fête et qui arriveront le samedi 17 février pour repartir le dimanche en fin d'après-midi après avoir

participé le samedi au cortège des enfants et le dimanche au cortège. A cet effet, le comité du jumelage recherche des Payernois(e)s disposé(e)s à accueillir une ou plusieurs personnes pour la nuit.

Si vous avez de la place, merci de contacter de suite M. Claude Rapin, président du comité du jumelage au 078 623 48 34.

Comité du jumelage

L'Instrum au Vatican



L'Union Instrumentale de Payerne, en visite au Vatican, donne le départ du semi-marathon de Rome.

Du 15 au 18 septembre, l'Union Instrumentale de Payerne a vécu un weekend qui restera longtemps dans les mémoires de ses 70 musiciens et accompagnants.

Grâce à la Garde Suisse Pontificale en la personne du hallebardier Dylan Voirol, l'UIP a été accueillie au Vatican pour y effectuer plusieurs prestations musicales.

Sur la place St-Pierre, dans sa majestueuse Basilique, lors du semi-marathon de Rome et dans le quartier de la Garde Suisse, la formation musicale payernoise a enchaîné les concerts dans des cadres absolument grandioses.

Pour résumer ce voyage, deux mots simples et remplis de souvenirs: VA BENE et GRAZIE.

Comité de l'Instrum

Un séjour inoubliable...

ACTUALITÉS

Horaires de fin d'année

La déchetterie sera exploitée de la manière suivante :

Vendredi	22	décembre	2017	OUVERT	13h30 – 17h00
Samedi	23	décembre	2017	OUVERT	9h00 – 13h00
Lundi	25	décembre	2017	FERMÉ	
Mardi	26	décembre	2017	FERMÉ	
Mercredi	27	décembre	2017	OUVERT	13h30 – 19h00
Jeudi	28	décembre	2017	OUVERT	9h00 – 12h00
Vendredi	29	décembre	2017	OUVERT	13h30 – 17h00
Samedi	30	décembre	2017	OUVERT	9h00 – 13h00
Lundi	1	janvier	2018	FERMÉ	
Mardi	2	janvier	2018	FERMÉ	

Dès le mardi 3 janvier 2018 :

Reprise du programme normal de la déchetterie, selon l'info-déchets 2017, valable jusqu'à fin janvier 2018

Horaires d'ouverture de l'administration

Du lundi 26 au vendredi 29 décembre 2017 les guichets de l'Administration communale seront **fermés au public l'après-midi**.

Le service à la population (SPOP) restera fermé en soirée le jeudi 29 décembre.

La Société Industrielle et Commerciale de Payerne (SIC) a le plaisir de vous inviter aux nocturnes de Payerne le mercredi 20 et le vendredi 22 décembre jusqu'à 21h00 !



Vos commerçants se réjouissent de vous accueillir dans une ambiance féérique.

Promenez-vous à Payerne à pied, en toute tranquillité, et laissez-vous vous emporter par la magie de Noël en découvrant les vitrines de Noël en rouge et blanc effectuées par les écoles primaires de Payerne.

Durant les nocturnes du mercredi 20 et du vendredi 22 décembre de 18h30 à 21h00, le petit train vous fera visiter votre ville joliment décorée pour vous faire vivre et revivre la magie de Noël à Payerne.

Devant chez Denner, le mercredi 20 et le vendredi 22, de 18h30 à

21h00, vous pourrez découvrir l'igloo du père Noël accompagné de ses lutins qui offriront à tous les enfants un petit cadeau. Petits et grands, vous êtes tous les bienvenus !

La Municipalité et la SIC vous ont préparé une belle surprise !

Emotions au rendez-vous, du 14 décembre 2017 au 2 janvier 2018 sur la place Paray-le-Monial, de 17h00 à 22h00 tous les soirs, découvrez la magie de Noël toutes les 15 minutes avec la projection d'un film d'animation laser, spécial fêtes de fin d'année.

Nous nous réjouissons de vous

voir nombreux à admirer votre ville animée.

Avec ces animations, nous avons le privilège cette année de vous annoncer que nous avons conservé toutes les places de parcs pour vous, chers clients.

De plus, en collaboration avec la Municipalité, nous avons l'avantage de faire bénéficier aux clients des commerçants Payernois, le parking gratuit durant ces 2 jours de fête.

Profitez de vous stationner au stade, le petit train vous emmènera en ville.

Je profite de la présente pour remercier tous nos membres grâce à qui, les nocturnes sont possibles et se réalisent chaque année !

Un Grand Merci également à La Municipalité avec qui des projets peuvent et vont voir le jour, merci pour son engagement durant cette année 2017 !

L'année 2018 s'annonce pleine de nouvelles perspectives d'avenir et le comité de la SIC est déjà

Ramassage des ordures :

Tournée Ouest
Pas de ramassage
Pas de ramassage
Tournée Ouest
Pas de ramassage
Tournée Est+Hameaux
Tournée Ouest
Tournée Ouest
Pas de ramassage
Pas de ramassage

actif à la préparation de futures animations !

Payerois, visitez vos commerçants, consommez local, maintenez votre ville, Payerne, avec son centre commercial à ciel ouvert ! Grâce à vous, tout est possible et ensemble maintenons la diversification de nos commerces ! Pensez à consommer local dans notre ville, votre ville ! Le service de qualité à Payerne c'est possible avec vous !

Chez l'artisan vous achetez plus qu'un service ou qu'un produit. Vous achetez des centaines d'heures d'expérimentations, des mois de dur travail et de purs moments de joie. Vous achetez un morceau de cœur, une parcelle d'âme, une tranche de vie.

Plus important encore, vous offrez à l'artisan le temps de vivre sa passion

La SIC et son comité vous souhaitent à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2018 !

Comité de la SIC

ACTUALITÉS

Petites annonces

Payerne

SBB CFF FFS

La commune de Payerne et les CFF mènent ensemble le projet «Parrainage des gares». Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme de prévention RailFair des CFF, a pour but d'accroître le sentiment de sécurité en gare de Payerne par le biais d'une présence visible. Souhaitez-vous vous engager bénévolement?

Devenez parrain/marraine de gare.**Votre mission.**

- Effectuer des rondes par équipe de deux dans la gare d'intervention selon la devise «Observer, assister, signaler».
- Marquer sa présence en gare, assumer une fonction de médiation en cas de conflit, sensibiliser les voyageurs.
- Rendre de petits services et informer les voyageurs.
- Agir de manière autonome et adaptée à la situation, p. ex. signaler les agressions, actes de vandalisme et salissures.

Votre profil.

- Personnalité sociable, sens du contact et du travail bénévole.
- Comportement opportuniste guidé par le bon sens.
- Aptitude à résoudre les conflits de manière constructive.
- Connaissances du lieu d'intervention pour la communication d'informations.
- Goût pour les déplacements à pied.

Prestations pour les bénévoles.

- Un Reka Rail par année d'une valeur de CHF 180.- pour l'achat d'un abonnement demi-tarif.
- Indemnités pour les frais de déplacement et le repas de midi.
- Assurance responsabilité civile subsidiaire.
- Formation gratuite de cinq jours, y.c. attestation de participation.
- Attestation d'activité bénévole en cas de besoin et lors du départ.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Monsieur D. Belometti, responsable du projet, 079 504 77 27. Nous proposons aux personnes intéressées de brèves affectations pour découvrir cette activité. Aidez-nous à créer un climat positif en gare de Payerne! Nous nous réjouissons de votre soutien. Vous obtiendrez de plus amples informations sur www.sbb.ch/fr/railfair.

PRO SENECTUTE TABLES D'HÔTES

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Chez Gigi

Ginette Ducommun vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances

Lieu : Rue Mont-Aubert 2, 1530 Payerne

Date : A midi, les mercredis
31 janvier, 28 février, 28 mars,
25 avril, 30 mai, 27 juin 2018

Participation : 15.- tout compris

Renseignements :
079 297 06 72, 48h à l'avance.

Chez Maria

Maria Rapin vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances

Lieu : Route d'Echallens 6, 1530 Payerne

Date : A midi, les jeudis
11 janvier, 8 février, 8 mars,
12 avril, 10 mai, 14 juin 2018

Participation : 15.- tout compris

Renseignements :
026 660 60 75 ou
079 297 06 72, 48h à l'avance.

**Chœur mixte Caecilia Payerne**

Nous recherchons activement des chanteurs et chanteuses pour notre chœur dans tous les registres et plus particulièrement pour le registre des basses.

Direction : Fabien RENEVEY tél. 079.654.16.88

Heure et jour : les mercredis à 20 heures

Pour les intéressés, renseignements auprès du directeur.

Répétitions : Payerne, centre paroissial catholique

Engagements : Deux messes par mois

Remise de prix du concours de dessins de la Fête Multiculturelle du 23 septembre Le 1^{er} novembre 2017 a eu lieu la remise des prix du concours de dessins organisé dans le cadre de la Fête multiculturelle.



Plus de 200 enfants ont participé au concours. Au final 12 lauréats se sont vus décerner un prix pour leur oeuvre. Le thème du concours était « la Fête Multiculturelle vue par... ».

Les participants étaient divisés par catégories d'âge de 4 à 14 ans.

Les gagnants, Maïlyne Bellon, Rafael Viera Querido, Jiovani Gomes Monteiro, Armony Gallet, Elise Vodoz, Lea Sotirovska, Laura Kayayan, Melissa Durguti et Louna Mosiman, étaient présents lors de cette remise des prix. Ils ont été récompensés avec des entrées à Payerneland, à la piscine de Payerne et au cinéma offertes par Cinémotion. Sur cette photo, les enfants sont accompagnés par l'animateur socioculturel de la Commune de Payerne, Dino Belometti, qui a organisé ce concours.

ACTUALITÉS

Report de l'introduction de la ligne de bus urbaine et réaménagement de la Place de la Concorde en été 2018

La Municipalité avait prévu de mettre en service une ligne de bus urbaine avec une cadence de 30 minutes au début décembre 2017.

Cette ligne de bus reliant le nouveau quartier des Rives de la Broye (route d'Echallens) à la gare et à l'hôpital a fait l'objet d'un appel d'offres « Marchés Publics ouverts ».

Deux offres de transporteurs ont été déposées dans les délais. Malheureusement, en juin 2017, l'entreprise écartée a déposé un recours à la cour de droit administratif, ceci suite à la décision municipale d'adjudication.

Cet acte a fait stopper tout le processus ainsi que les travaux d'aménagements des arrêts de bus qui étaient prévus.

Ce n'est que le 3 octobre 2017 que le Tribunal cantonal a donné raison à l'adjudication faite par la Municipalité. Le 17 novembre, nous avons reçu la confirmation du Tribunal fédéral qu'aucun nouveau recours n'a été déposé.

Sur cette nouvelle base, la Municipalité a dû

se résoudre à reporter l'introduction de cette ligne de bus à la rentrée scolaire d'août 2018.

Ce report a aussi permis à la Municipalité de prévoir des aménagements plus conséquents en lien avec le tracé de cette future ligne de bus.

Actuellement, 2 futurs arrêts sont en phase d'aménagement, soit aux Rives de la Broye et à la rue du Simplon.

Comme un arrêt est prévu à la place de la Concorde, la Municipalité a prévu de réaménager complètement cette place et la rue du Temple adjacente, notamment avec une gestion différente du parage et la plantation de nouveaux arbres.

Ces aménagements vont faire l'objet d'un examen préalable à la direction générale de la Mobilité durant l'hiver 2017-2018, puis d'une consultation publique en avril / mai 2018.

Les travaux d'aménagements devraient ensuite avoir lieu après le Red Pigs Festival 2018, soit à fin juin 2018, jusqu'à mi-août 2018. **EB**

JOURNEES D'INFORMATION A PAYERNE SUR LE CHANGEMENT D'HORAIRE DES CFF

Pour présenter le changement d'horaire intervenu le 10 décembre passé, les CFF et l'ensemble des partenaires de la mobilité dans la Broye, soit la COREB, la Commune de Payerne, Car postal, les TL, les TPF et les communautés tarifaires Mobilis et Frimobil, ont invité les habitants de la région à leur rendre visite lors de deux journées d'information qui se sont tenues le 1^{er} et le 2 décembre 2017, à la gare de Payerne.



Invités officiels du 1er décembre

BRANDONS 2018, du 16 au 19 février 2018.

Restriction de circulation et fermeture des rues

Afin de permettre le bon déroulement des Brandons 2018, la ville de Payerne sera partiellement, voire totalement fermée à la circulation et au stationnement du

vendredi 16 février dès 19h00 jusqu'au mardi 20 février à 07h00.



Nous prions et remercions les usagers de se conformer aux panneaux de signalisation mis en place. Tout véhicule ne respectant pas cette signalisation sera amendé et si nécessaire mis en fourrière, ceci bien entendu, aux frais des contrevenants.

Les Places du Tribunal, Place du Marché, Rue du Temple, Grand'Rue, Rue de Lausanne, Rue de la Gare, Rue des Granges, Rue de Savoie, Rue Derrière Chapelle et Rue du Simplon sont particulièrement concernées par les restrictions de circulation et parage durant tout le weekend.

Par ailleurs, la Place de la Concorde sera fermée du mercredi 14 février au mardi 20 février 2018 pour permettre l'installation des attractions foraines. La Place Paray-le-Monial et ses alentours (Rue de Lausanne), site du Village des Brandons 2018, seront également interdits au parage du jeudi 15 février (dès 19h00) au lundi 19 février.

Aucun culte n'aura lieu au Temple de Payerne le dimanche 18 février 2018 ; les cultes se tiendront à Corcelles (09h00) et Grandcour (10h30).

Le CDM rend la population attentive que l'accès au centre-ville de Payerne (toutes les rues précitées et toute la zone située à l'intérieur de ces rues) sera payant le dimanche 18 février, dès 09h58.

Toute personne (y compris les habitants) souhaitant pénétrer ce périmètre devra s'acquitter de la taxe d'entrée au cortège : adulte > 16 ans : CHF 13 / enfant 6-16 ans : CHF 5 / enfant < 6 ans : gratuit.

Contact : daie-daie@brandonspayerne.ch

Enfin, le CDM souhaite d'avance s'excuser pour les nuisances sonores ou diverses qui pourraient intervenir lors des Brandons 2018. **LC**

ACTUALITÉS

La cave de Payerne est heureuse de vous présenter les résultats des concours 2017 – récolte 2016

	CHÂTEAU DE LA TOUR BERTHOLOD Chasselas Tradition	CHÂTEAU DE MONTAGNY Chasselas Tradition	CHÂTEAU DE MONTAGNY Chasselas Vieilles Vignes	LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Chasselas Treize-Vents	LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Pinot Noir	LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Gamaret - Garanoir
Laurier d'Or Terravin						
Mondial du Chasselas						
Grand Prix du vin suisse						

Réception des demandes de naturalisation - AVIS IMPORTANT

Toute demande déposée **valablement** avant le 1^{er} janvier 2018 sera traitée selon le droit actuellement en vigueur.

Le candidat à la naturalisation doit remettre **en personne et en mains propres** sa demande de naturalisation au guichet du service à la population. Il ne peut dès lors pas envoyer son dossier par voie postale ou par courrier électronique, ni se faire représenter par une tierce personne (membre de la famille ou avocat, par exemple).

Etant donné que l'horaire des guichets est réduit pendant les fêtes de fin d'année (**Guichets fermés les 26 et 27 décembre**), **le dernier délai pour déposer un dossier est le vendredi 29 décembre 2017 à 11h30.**



Dimanche
31 décembre 2017

SITE DE L'ABBATIALE DE PAYERNE
111 CONCERTS DE L'ABBATIALE

FESTIVITÉS DU RÉVEILLON
AUTOUR DE L'ABBATIALE

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 2017, À 22H À L'ÉGLISE PAROISSIALE
CONCERT DE MUSIQUE COLOMBIENNE

Musique instrumentale des Andes, chansons d'Amérique latine, puis salsa sur la place du Tribunal
Grupo Tres cuartos

Places à CHF 30.- ou 15.-, non numérotées
Réduction de CHF 5.- pour les apprentis, étudiants, militaires, AVS; enfants gratuit
Réservation: Office du tourisme de Payerne 026 662 66 70 - (dès mardi 26 décembre Administration communale 026 662 66 26)

AUTOUR DE L'ABBATIALE DÈS 23H30
Carillon entre les deux clochers et verre de l'amitié pour le passage à l'an nouveau
Ouvert à toute la population

LE REPORTAGE

L'HIVER A L'ABBATIALE

L'Abbatiale de Payerne, la plus grande église romane de Suisse, est au cœur d'un projet ambitieux de conservation, restauration et mise en valeur. Les premières étapes de travaux ont permis d'assurer sa sauvegarde – tant au niveau de sa statique que de ses toitures – et de la révéler sous un jour nouveau avec ses façades nettoyées recouvertes d'un glacis.

Les travaux continuent avec la conservation intérieure, le développement du nouveau parcours de visite et le réaménagement de la Place du Marché. Ces travaux sont vitaux pour assurer la pérennité de ce patrimoine exceptionnel, mais aussi pour le faire vivre et le faire connaître à sa juste valeur.

La réouverture du site ainsi renouvelé est prévue pour 2019.

Dans l'intervalle, le site de l'Abbatiale et le centre historique vivent au rythme des travaux. Même si l'Abbatiale et le Musée sont temporairement fermés durant les travaux, nous vous proposons de (re)découvrir le site durant cette période singulière de transition via des visites guidées thématiques, des concerts de haute qualité, des offices religieux ou encore des animations culturelles au Café du Marché.

Programme des concerts

Festivités du réveillon :

Pour la troisième année consécutive, les concerts de l'Abbatiale et la commission culturelle invitent la population de Payerne et de la région à attendre et fêter l'an nouveau en musique :

31 décembre 2017 à 22h, concert avec le groupe de musique colombienne **Tres cuartos**, dans l'église paroissiale d'abord, puis salsa et cumbia sur la place du Tribunal. Places non numérotées (10.- à 30.-), billets à l'Office du Tourisme Estavayer-le-Lac – Payerne (026 662 66 70) jusqu'au 22 décembre ; à

l'Administration communale (026 662 66 26) du 26 décembre au 5 janvier 2018 ou à l'entrée.

Dès 23h30, carillon entre les deux clochers (création pour cloches, saxophone et



vocal de St-Maurice, dans un programme de musique balte et scandinave des XX^e et XXI^e siècles, avec l'ensemble instrumental **Fratres** et la soprano de renommée internationale Arianna Savall.

Places non numérotées (10.- à 40.-), billets à l'Office du Tourisme Estavayer-le-Lac – Payerne (026 662 66 70) ou à l'entrée.

Les récitals mensuels continuent sur les orgues Ahrend de l'église paroissiale, le premier samedi de chaque mois à 18h15, entrée libre :

6 janvier 2018 : Tobias Lindner (Bâle) ; 3 février 2018 : Etienne Baillot (Dole) ; 3 mars 2018 : Isaia Ravelli (Milan) **JT**



Projet participatif « Les Payernois-es racontent leur Abbatiale »

Cet hiver, vous croiserez peut-être notre micro... Le projet « Les Payernois-es racontent leur Abbatiale » souhaite vous donner la parole au sujet du site patrimonial d'exception au cœur de votre ville : l'Abbatiale. Deux professionnels de la radio arpenteront les rues, les cafés et autres lieux de rencontre payernois pour vous entendre. Alors que le site est en travaux, nous souhaitons recueillir et enregistrer les sentiments, les souvenirs, les anecdotes qui vous lient à cette grande dame ancrée depuis près de 100 ans. Dans le cadre de ce projet, plusieurs collaborations sont déjà amorcées, notamment avec les écoles. Si vous êtes intéressé-e-s à partager vos émois, contactez-nous ! (Musee-abbatiale@payerne.ch ou 026 662 67 04 (laisser un message.)

La création sonore qui découlera de ce travail de moisson sera présentée lors d'écoutes collectives sur le site même au printemps-été 2018, ainsi que par des kits d'écoute dans les espaces publics de la ville.

percussion) et verre de l'amitié pour toutes et tous.

Concerts de Vendredi saint et Pâques :

30 mars 2018 à 15h : **Les sept paroles du Christ en croix** de Joseph Haydn. Cette œuvre majeure, composée en plusieurs versions en 1787, date de construction de l'orgue de Payerne, sera donnée cette année en version pour quatuor à cordes avec le célèbre Quatuor Sine Nomine.

Places non numérotées (10.- à 40.-), billets à l'Office du Tourisme Estavayer-le-Lac – Payerne (026 662 66 70) ou à l'entrée.

1^{er} avril 2018 à 17h : Payerne accueillera le dernier concert du chef – et nouveau directeur de la RTS - Pascal Crittin à la tête de l'Ensemble

LE CALENDRIER

Chantiers et informations de saison

Déneigement et salage des routes et rues communales – Hiver 2017-2018

Afin de renseigner et de prévenir la population payernoise avant l'hiver sur le déneigement des routes et places, la Municipalité communique ce qui suit :

Déneigement et gravillonnage

Ce ne sont pas moins de 80 km de routes ou rues que le service de l'entretien du domaine public doit déblayer lorsqu'il a neigé. Aux voies de communication viennent encore s'ajouter les trottoirs du centre-ville. Certaines priorités ont donc été choisies car il est impossible de déblayer toutes les rues en même temps.

Nous profitons de rappeler aux propriétaires et bordiers de chemins ou accès privés que le déneigement de ces surfaces leur incombe. Nous remercions d'avance les propriétaires qui déblayent la neige. Il est interdit de déposer sur la voie publique la neige provenant des espaces privés (règl. de police art. 37).

Les endroits stratégiques ou dangereux sont en principe gravillonnés, au besoin salés. Le service de l'entretien du domaine public, lors de chutes de neige nocturnes, s'affaire dès 04 h 00 et fait tout son possible pour que la population de Payerne et les automobilistes puissent se déplacer en sécurité.

Salage

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Payerne respecte les directives de l'Office fédéral de la protection de l'environnement et de l'eau. Ces directives demandent aux collectivités publiques de limiter au strict minimum le salage des routes. A Payerne, seuls les axes routiers principaux et quelques rues en pente sont recouverts de fondants chimiques, au besoin de gravillons.

Ce respect des directives ne permet pas de sécuriser l'entier des 80 km de routes communales et de trottoirs, mais engendre par contre :

- ◇ une économie substantielle de produits et par conséquent un allègement du budget;
- ◇ la limitation des dégâts par le sel sur les routes et ouvrages;
- ◇ le respect de l'environnement.

Nous vous informons que la route des Bodérons (entre Crève-Cœur et Corges) ne sera pas déneigée, ni salée (hormis l'accès à l'habitation existante, depuis Crève-Cœur).

Enfin, il est clair qu'il peut parfois subsister quelques endroits dangereux et la Municipalité compte sur la compréhension et la prudence de chacun. Les usagers doivent adapter la conduite de leur véhicule aux conditions locales et les équiper en conséquence.

Pour tout éventuel renseignement complémentaire, la direction des travaux (+41 (26) 662 65 30 ou E-mail travaux@payerne.ch) est à disposition de la population. **AH**

Prochaines manifestations

2017

Samedi 16 décembre

JFX Energy Night 2017 Halle des Fêtes

Samedi 16 décembre

Concert de Noël du Kiwanis Temple

Mercredi 20 et vendredi 22 décembre

Nocturnes

2018

Samedi 6 janvier

Bal du Petit Nouvel-An Beaulieu

Dimanche 21 janvier

Concours romand des apprenti(es)s Fleuristes Halle des Fêtes

Vendredi 26 et samedi 27 janvier

Soirées annuelles de l'Avenir de Payerne Halle des Fêtes

Samedi 3 février

UBS Kids Cup Team GYB

Samedi 10 février

Bourse aux Vieux Jouets Halle des Fêtes

Du jeudi 15 au lundi 19 février

Brandons de Payerne En Ville et Halle des Fêtes

Dimanche 4 mars

10 km de Payerne En Ville et Halle des Fêtes

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 mars

Tournoi d'Echecs Halle des Fêtes

Samedi 24 mars

100^e anniversaire gym Homme Halle des Fêtes

Vendredi 30, samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril

Brocante de Pâques Halle des Fêtes

GRAND BAL

DU PETIT NOUVEL-AN

Samedi 6 janvier 2018 - Le Beaulieu Payerne

Soirée sur inscriptions

Dès 19h, Apéritif et repas (obligatoire)
A partir de 21h et jusqu'à 2h: Soirée dansante avec l'orchestre

LES PSEUDOS



Réservation au 079 230 69 66
ou sdpayerne@gmail.com

Organisation: Société de développement et Commission culturelle